



**CENTRE
DE LA VOIX**
RHÔNE-ALPES

FORMATION PROFESSIONNELLE

Cycle personnalisé

CHANTEUR / INTERPRÈTE EN MUSIQUES ACTUELLES

Acquérir les compétences et l'autonomie nécessaires pour évoluer professionnellement en tant que chanteur-interprète dans les musiques actuelles.

/ Formation personnalisable selon le niveau et les objectifs de chacun.

PROFIL DES STAGIAIRES

- Chanteurs professionnels
- Chanteurs amateurs expérimentés souhaitant se professionnaliser
- Professeurs de chant
- Autres artistes-interprètes (musiciens/comédiens/danseurs) souhaitant acquérir ou approfondir des compétences en chant
- Personnes souhaitant se professionnaliser dans le domaine artistique

PRÉREQUIS

- Avoir une pratique artistique régulière (chanteur, musicien, comédien, danseur...)



Intensif ou sur l'année :
durée ajustable sur
demande



Entre 50h et 350h de
formation,
selon les besoins.



Devis sur demande.
Base horaire : 62€/h.

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

Acquérir et développer ses connaissances et compétences dans le domaine du chant et des musiques actuelles : aspects techniques, théoriques et mises en pratique.

Développer sa technique vocale et sa capacité d'interprétation.

Apprendre à préserver sa voix et acquérir une aisance corporelle.

Enrichir son répertoire et son langage musical.

Apprendre à s'accompagner au piano tout en chantant.

PROGRAMME / CONTENU DE LA FORMATION

TRAVAIL INDIVIDUALISÉ

Accompagnement individuel par des professeurs qualifiés.

Séances personnalisées en fonction de la progression du stagiaire.

Travail sur la posture et la respiration pour apprendre à relier sensations, perceptions et expériences de la voix et ancrer le geste vocal dans une conscience corporelle. Développer la qualité du mouvement, des gestes et du souffle. Maîtriser et préserver sa voix : énergie musculaire, intention et volonté, tension dans la nuque et la mâchoire, posture...

Travail technique approfondi sur la qualité du timbre, la justesse, le rythme, les registres, l'étendue vocale, les nuances, le placement, la diction, l'harmonie, etc.

Travail d'interprétation : servir un propos, s'approprier une chanson, mémoriser un texte et le rendre intelligible, choisir son répertoire, sa tonalité, un arrangement... Comment trouver la cohérence la plus profonde entre le discours musical et le texte. Transmettre une émotion au public ou en enregistrement. Travail sur le style et l'improvisation. Travail au micro possible.

Technique d'apprentissage : trouver et développer ses propres stratégies d'apprentissage d'une partition, en associant l'auditif, le visuel, le scriptural, ceci en fonction des acquis du stagiaire et de son évolution. Développer son autonomie en tant que chanteur-interprète.

Travail d'accompagnement : veiller au bon équilibre entre la voix et l'instrument qui l'accompagne. Apprentissage/approfondissement du clavier et des bases instrumentales du piano afin de pouvoir s'accompagner en chantant.

Travail de répertoire : élargissement et approfondissement du répertoire. Pratiquer différentes esthétiques et approches musicales.

Travail personnel : le stagiaire aura à travailler en autonomie entre ses séances de formation (compter entre 5h et 15h par semaine).

MODALITÉ D'ÉVALUATION

Appréciation du niveau lors de l'entrée en formation.

Evaluations continue sur la base des exercices réalisés lors des séances.

Appréciation du niveau en sortie de formation.

Evaluation de la progression.

DURÉE DE LA FORMATION

En intensif sur quelques semaines ou en plus long-terme sur plusieurs mois, la durée est ajustable à la demande et s'adapte selon les disponibilités et objectifs de chacun.

Format : séances individuelles d'1h ou plus.

MODALITÉS D'ACCÈS

Formulaire d'inscription sur www.centredelavoix.com

Envoi d'un CV

Délai d'accès : 10 jours.

Prévoir 1 mois si demande de financement.

COÛT DE LA FORMATION

DEVIS SUR DEMANDE - SELON LE VOLUME HORAIRE SOUHAITÉ

Base : 62€/heure

Prise en charge possible dans le cadre de la formation professionnelle continue (AFDAS, FIFPL, Pôle-Emploi ...)

Prise en charge totale ou partielle selon les cas.

MOYENS MATÉRIELS

Deux grandes salles de répétition (110m² et 50m²) chacune équipées d'un piano quart de queue

Deux studios (15m²) chacun équipés d'un piano droit

Pupitres

Micros / amplis

ACCESSIBILITÉ AUX PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

Locaux accessibles aux personnes à mobilité réduite.

Nous nous attachons à faciliter l'accès pour tous à nos formations :

pour tout besoin particulier, merci de nous contacter afin d'évaluer ensemble les possibilités.